

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Suncor Énergie envoie une lettre aux actionnaires de Canadian Oil Sands : « L'espoir n'est toujours pas une stratégie »

Les actionnaires de COS doivent agir pour protéger la valeur de leur investissement.

(À moins d'indication contraire, toutes les sommes mentionnées dans les présentes sont en dollars canadiens.)

Calgary (Alberta), le 15 décembre 2015 – Suncor Énergie a annoncé aujourd'hui qu'elle envoyait une lettre aux actionnaires de Canadian Oil Sands Limited (« COS »). La lettre souligne la valeur de l'offre d'achat de Suncor visant la totalité des actions de COS par rapport aux faibles rendements et antécédents de COS et ce que Suncor estime être les risques sérieux auxquels s'expose COS à titre de société indépendante, aujourd'hui et à l'avenir. Suncor encourage fortement les actionnaires de COS à déposer leurs actions en réponse à son offre.

Le texte de la lettre de Suncor aux actionnaires de COS est reproduit ci-après.

Aux actionnaires de Canadian Oil Sands,

Malgré la chute des prix du pétrole et une production chancelante, le conseil et la direction de COS continuent de vous dire de « ne rien faire » pour protéger la valeur de vos actions de COS.

Nous croyons que vous méritez mieux, et comme il ne reste que peu de temps avant l'expiration de notre offre, nous avons pensé qu'il était important de corriger certains des renseignements trompeurs publiés par COS pour que vous puissiez prendre une décision pleinement éclairée qui sert vos intérêts.

Examinez les faits et suivez dès maintenant les étapes faciles pour déposer vos actions en réponse à notre offre.

Notre offre expire le vendredi 8 janvier 2016 à 18 h, heure des Rocheuses (20 h, heure de l'Est).

Le choix est simple.

- **En déposant vos actions en réponse à notre offre**, vous toucherez une prime importante par rapport à la valeur avant l'offre de vos actions de COS (qui est évaluée aujourd'hui à 40%)ⁱ et obtiendrez une augmentation immédiate de votre dividende de 45 % par rapport à ce que vous verse actuellement COS. Grâce à cette offre « entièrement canadienne », vous détiendrez également une participation dans la plus importante société de ressources énergétiques intégrée au Canada : une société dont le bilan est robuste et qui a prouvé qu'elle pouvait créer de la valeur pour les actionnaires lorsque les prix du pétrole sont à la hausse *et lorsqu'ils ne le sont pas*. Avec Suncor, vous profiterez d'une participation encore plus grande dans les activités de Syncrude relatives aux sables bitumineux canadiens et d'une équipe de gestion possédant l'expertise en matière d'exploitation et les ressources nécessaires pour travailler avec l'exploitant de Syncrude afin d'améliorer le rendement. Si Suncor ne reçoit pas un appui important pour son offre le 8 janvier 2016, nous rechercherons d'autres occasions.
- **Si vous ne « faites rien » et que notre offre est rejetée**, vous pouvez vous attendre à ce que la valeur de vos actions chute abruptement. Depuis le 2 octobre, date à laquelle l'action de COS se négociait à un cours de 6 \$, la valeur de vos actions a été soutenue par notre offre. Sans notre offre, vous pouvez vous attendre à ce que les actions de COS retournent à ce cours et même à un cours inférieur reflétant la baisse d'environ 20 % des prix du pétrole au cours de cette période (particulièrement si l'on tient compte de l'affirmation de COS selon laquelle le cours de ses actions est corrélé à 98 % au prix du pétrole). Le marché tiendra également compte de l'incidence négative des perpétuels problèmes d'exploitation de Syncrude. Finalement, vous détiendrez des actions d'une société que nous n'estimons pas capable de créer de la valeur dans le marché actuel.

Malgré tout, votre conseil vous dit que COS s'en tirera mieux si elle poursuit ses activités en tant que société indépendante. Mais il ne vous dit pas que, dans le contexte actuel, cela pourrait prendre jusqu'à dix ans avant que COS dispose de flux de trésorerie suffisants pour rétablir son bilan et se remettre à verser un dividende significatifⁱⁱ. Vous devrez attendre très, très longtemps, tandis que vous pouvez bénéficier dès maintenant de la prime et du dividende supérieur que vous offre Suncor.

Examinez ce qui suit, puis jugez par vous-même qui agit dans vos intérêts et si vous vous en tirez mieux avec Suncor ou avec une société indépendante, surendettée et sous-performante telle que COS :

- **Les membres du conseil et la direction de COS n'ont presque pas d'intérêts en jeu, mais ils vous demandent de prendre un risque énorme en rejetant notre offre.** Malgré leur rhétorique et leurs déclarations enflammées selon lesquelles COS serait une société indépendante solide, tous les membres du conseil de COS en tant que groupe (y compris le chef de la direction Ryan Kubik) sont propriétaires de moins de 0,1 % des actions de la société. S'ils croyaient en leur propre rhétorique, ne détiendraient-ils pas un plus grand nombre d'actions? Il s'agit du même groupe de dix personnes qui ont empoché une rémunération annuelle totale de près de 5 M\$ en 2014 et supervisé des dépenses G&A annuelles de plus de 25 M\$ pour une société qui n'exerce pas d'activités et compte environ 30 employésⁱⁱⁱ. Au cours de la même année, les actionnaires de COS ont subi une baisse de 48 % du cours de leurs actions^{iv}. Puis, en début d'année, votre dividende a été coupé de 80 %.
- **COS ne peut tout simplement pas offrir de valeur compte tenu de la faiblesse des prix du pétrole qui se prolongera.** COS a des flux de trésorerie négatifs, un profil de crédit un cran au-dessus du statut de « pacotille » et un seul actif, Syncrude, dont le rendement demeure décevant. Compte tenu de la perspective actuelle pour les prix du pétrole, nous nous attendons à ce que COS perde encore beaucoup d'argent l'année prochaine même si elle réalisait ses prévisions les plus optimistes. Cela pourrait obliger la société à couper davantage son dividende, à contracter encore plus de dettes ou à faire les deux. Pire encore, les contrats à terme sur le pétrole suggèrent que le prix du baril ne remontera pas à 55 \$ US avant 2020, au plus tôt^v, si bien que toute « poussée » promise qui ferait remonter les prix du pétrole relève, au mieux, de la pensée magique.
- **COS continue de promettre beaucoup et de faire peu en ce qui concerne Syncrude.** Chacune des quatre dernières années, COS a annoncé des perspectives de production optimistes pour Syncrude, puis a abaissé son orientation à plusieurs reprises en cours d'année. Malgré cela, elle n'a pas réussi à respecter ses promesses, et ce, pendant quatre années consécutives. Un nouveau problème d'exploitation au début de décembre a forcé une nouvelle réduction des prévisions relatives à la production de COS, une semaine seulement après que COS eut publié son orientation 2016 et proclamé une « nouvelle ère » pour Syncrude. Quelles preuves COS vous a-t-elle données qui suggéreraient qu'en refaisant constamment la même chose, elle obtiendrait des résultats différents, à défaut de meilleurs résultats?
- **Il n'existe aucune preuve qu'une meilleure offre sera faite pour COS.** COS a prétendu à maintes reprises qu'elle recherchait des « solutions de rechange stratégiques », mais lorsqu'elle a été questionnée devant la Commission des valeurs mobilières de l'Alberta, elle a admis qu'elle avait eu seulement deux rencontres avec d'éventuels acheteurs. Le fait est qu'aucun processus solide n'est en cours. Comment vous sentiriez-vous si votre maison était en vente depuis des mois, mais que seulement deux visites avaient eu lieu? C'est ça, la réalité. Il nous paraît clair que la véritable intention de COS est de demeurer indépendante à tout prix.

Suncor vous offre une valeur complète, juste et immédiate pour vos actions, une augmentation importante du dividende et un historique avéré de création de valeur. Nous vous offrons également un avenir solide au sein d'une société fière d'être canadienne comportant de multiples avantages en cas de hausse des prix du pétrole et une exposition bien moindre aux importants risques de baisse auxquels fait face COS compte tenu de la faiblesse des prix du pétrole actuelle (et qui devrait se prolonger).

Le conseil de COS a l'obligation d'agir dans votre intérêt, mais tout ce qu'il fait est « ne rien faire ». **Il est temps pour vous, les actionnaires, de décider.**

Agissez maintenant pour protéger la valeur de votre investissement. Pour recevoir la valeur de notre offre, vous devez déposer vos actions en réponse à l'offre de Suncor avant 18 h, heure des Rocheuses (20 h, heure de l'Est), le 8 janvier 2016.

Pour obtenir de l'aide, veuillez communiquer avec votre conseiller financier, vous rendre sur notre site Web au <http://www.suncorofferforcanadianoilsands.com/fr/> ou appeler notre agent d'information, D.F. King, au 1-866-521-4427.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Steve Williams

Steve Williams
Président et chef de la direction

ⁱ Selon le cours de clôture de 34,55 \$ pour Suncor à la TSX le 14 décembre 2015, l'offre de Suncor comporte une valeur implicite de 8,64 \$ par action de COS, par rapport au cours de clôture de 6,19 \$ pour COS le vendredi 2 octobre 2015, dernier jour de bourse avant que Suncor n'annonce son offre.

ⁱⁱ Analyse fondée sur le prix actuel du strip (c.-à-d. le prix des contrats à terme pour l'achat de WTI) et la déclaration de COS selon laquelle sa priorité en tant qu'entreprise indépendante serait de diminuer l'encours de sa dette. Le 1^{er} décembre 2015, le chef de la direction de COS, Ryan Kubik, a déclaré lors d'une conférence téléphonique à l'intention des investisseurs : « Nous privilégierons la réduction de la dette à ce stade et ramènerons les niveaux d'endettement vers l'extrémité inférieure de notre fourchette d'endettement se situant entre 1 G\$ et 2 G\$. »

ⁱⁱⁱ Selon la rémunération totale de tous les administrateurs, y compris le chef de la direction Ryan Kubik. Source : Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de COS datée du 16 mars 2015.

^{iv} Le cours de clôture de COS à la TSX était de 10,42 \$ le 31 décembre 2014 par rapport à 19,98 \$ le 31 décembre 2013.

^v <http://www.reuters.com/article/us-global-oil-idUSKBN0TQ03V20151207#FL43jRCsliW2CVSF.97>

Les actionnaires de Canadian Oil Sands sont fortement encouragés à déposer leurs actions.

Pour de plus amples renseignements concernant l'offre de Suncor visant COS, consultez le site suncorofferforcanadianoilsands.com/fr/.

D.F. King a reçu le mandat d'agir à titre d'agent d'information pour l'offre. Les actionnaires qui déposent leurs actions ou qui ont des questions à propos du dépôt de leurs actions peuvent communiquer avec D.F. King aux coordonnées suivantes :

Sans frais en Amérique du Nord : 1-866-521-4427
Banques, courtiers et appels à frais virés : 1-201-806-7301
Télécopieur sans frais : 1-888-509-5907
Courriel : inquiries@dfking.com

AVIS AUX PORTEURS DES ÉTATS-UNIS

L'Offre vise les titres d'un émetteur canadien et est présentée par un émetteur canadien qui est autorisé, aux termes d'un régime d'information multinational adopté par les États-Unis, à rédiger les documents relatifs à l'Offre conformément aux obligations d'information du Canada. Les actionnaires des États-Unis doivent savoir que ces obligations sont différentes des obligations en vigueur aux États-Unis. Les états financiers inclus ou intégrés par renvoi dans les documents relatifs à l'Offre ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière et sont assujettis aux normes canadiennes d'audit et d'indépendance des auditeurs, de sorte qu'ils pourraient ne pas être comparables aux états financiers de sociétés américaines.

Les actionnaires des États-Unis doivent savoir que l'aliénation de leurs actions de COS (les « Actions ») et l'acquisition d'actions ordinaires de Suncor de la manière prévue dans les documents relatifs à l'Offre peuvent avoir des incidences fiscales aussi bien aux États-Unis qu'au Canada. Ces incidences pour les actionnaires qui sont des résidents ou des citoyens des États-Unis ne sont peut-être pas entièrement exposées dans les documents relatifs à l'Offre.

Les actionnaires pourraient avoir de la difficulté à faire valoir les sanctions civiles prévues par la législation en valeurs mobilières fédérale américaine en raison du fait que Suncor et COS sont constituées sous le régime des lois du Canada, que certains ou la totalité de leurs dirigeants et administrateurs respectifs peuvent être des résidents d'un pays étranger, que certains ou la totalité des experts nommés dans les documents relatifs à l'Offre peuvent être des résidents d'un pays étranger et que la totalité ou une partie importante des actifs de Suncor, de COS et des personnes susmentionnées peuvent se trouver à l'extérieur des États-Unis.

LES ACTIONS ORDINAIRES DE SUNCOR OFFERTES À TITRE DE CONTREPARTIE SELON LES DOCUMENTS RELATIFS À L'OFFRE N'ONT PAS ÉTÉ APPROUVÉES NI DÉSAAPPROUVÉES PAR LA SECURITIES AND EXCHANGE COMMISSION DES ÉTATS-UNIS (LA « SEC ») OU PAR UNE COMMISSION DE VALEURS MOBILIÈRES D'UN ÉTAT DES ÉTATS-UNIS, ET NI LA SEC NI AUCUNE COMMISSION DE VALEURS MOBILIÈRES D'UN ÉTAT DES ÉTATS-UNIS NE S'EST PRONONCÉE SUR L'EXACTITUDE OU LE CARACTÈRE ADÉQUAT DE L'OFFRE ET NOTE D'INFORMATION. QUICONQUE DONNE À ENTENDRE LE CONTRAIRE COMMET UNE INFRACTION CRIMINELLE.

Les actionnaires doivent savoir que, pendant la période de validité de l'Offre, Suncor ou les membres de son groupe peuvent, directement ou indirectement, offrir d'acheter ou acheter des actions ordinaires de Suncor ou des Actions ou certains titres connexes comme le permettent les lois ou les règlements applicables des États-Unis, du Canada ou des provinces ou des territoires du Canada.

Le 5 octobre 2015, Suncor a déposé une déclaration d'enregistrement sur formulaire F-80, en sa version modifiée à l'occasion, qui contient les documents ayant trait à l'Offre, auprès de la SEC relativement à l'Offre. Le présent communiqué ne remplace pas cette déclaration d'enregistrement ni les autres documents que Suncor a déposés ou pourrait déposer auprès de la SEC ou qu'elle a envoyés ou pourrait envoyer aux actionnaires dans le cadre de l'Offre. LES INVESTISSEURS ET LES ACTIONNAIRES SONT INSTAMMENT PRIÉS DE LIRE LA DÉCLARATION D'ENREGISTREMENT SUR FORMULAIRE F-80 ET TOUS LES AUTRES DOCUMENTS PERTINENTS QUI ONT ÉTÉ OU QUI SERONT DÉPOSÉS AUPRÈS DE LA SEC DANS LE CADRE DE L'OFFRE À MESURE QU'ILS DEVIENNENT DISPONIBLES, AINSI QUE TOUTE MODIFICATION OU TOUT SUPPLÉMENT DE CES DOCUMENTS, CAR CEUX-CI CONTIENNENT OU CONTIENDRONT DES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS. Vous pourrez obtenir gratuitement un exemplaire de la déclaration d'enregistrement sur formulaire F-80 et des autres documents déposés qui contiennent des renseignements au sujet de Suncor sur le site Web de la SEC (sec.gov).

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient certains « énoncés prospectifs » au sens qu'a le terme *forward-looking statements* dans la loi intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et de l'« information prospective » au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable (collectivement, les « énoncés prospectifs »), y compris des déclarations concernant le cours de l'action de COS, y compris la déclaration selon laquelle une chute abrupte du cours de l'action de COS (qui serait possiblement ramené à son niveau antérieur à l'offre ou à un niveau inférieur) surviendrait si aucune action n'est posée; la prime et l'augmentation du dividende importantes qui seraient obtenues si l'offre était acceptée; la capacité de Suncor d'améliorer le rendement à Syncrude; les plans de Suncor advenant qu'elle ne reçoive pas un appui important pour son offre le 8 janvier 2016; le délai (qui pourrait aller jusqu'à 10 ans) avant que COS dispose de flux de trésorerie suffisants pour rétablir son bilan et se remettre à verser un dividende significatif; la déclaration selon laquelle COS ne peut pas offrir de valeur compte tenu de la faiblesse actuelle des prix du pétrole qui devrait se prolonger et compte tenu des perspectives actuelles, COS perdra encore beaucoup d'argent l'année prochaine même si elle réalisait ses prévisions les plus optimistes, ce qui pourrait l'obliger à couper éventuellement son dividende, à contracter encore plus de dettes ou à faire les deux; les prix futurs du pétrole; l'avenir solide de Suncor comportant de multiples avantages en cas de hausse des prix du pétrole et une exposition bien moindre aux importants risques de baisse qui attendent COS compte tenu de la faiblesse des prix du pétrole actuelle (et qui devrait se prolonger), lesquelles déclarations sont fondées sur les attentes, les estimations, les projections et les hypothèses actuelles de Suncor formulées par celle-ci à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et ils comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont analogues à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et dont certains sont propres à Suncor. Les utilisateurs de ces renseignements sont priés de noter que les résultats réels pourraient différer considérablement en raison, notamment, des hypothèses concernant les attentes quant aux synergies et aux dépenses d'exploitation réduites; la volatilité des prix du pétrole et du gaz et les hypothèses concernant ces prix; les hypothèses concernant le moment de la mise en service et du démarrage des projets d'investissement; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'offre et la demande de produits; la concurrence du marché; les risques inhérents aux activités de commercialisation (y compris les risques de crédit); l'imprécision des estimations de la production, des réserves et des quantités récupérables de pétrole, de gaz naturel et de liquides des terrains de Suncor; la capacité d'accès à des sources externes d'emprunt et de capitaux propres; le moment et les coûts de la construction de puits et de pipelines; les hypothèses concernant la réception en temps opportun des approbations, notamment réglementaires; la capacité d'obtenir des services de transport adéquats pour les produits; les modifications apportées aux lois ou aux règlements en matière de redevances, de fiscalité ou d'environnement, entre autres, ou à l'interprétation de ces lois ou de ces règlements; la conjoncture politique et économique applicable; le risque de guerre, d'hostilités, d'insurrection civile, d'instabilité politique et de menaces terroristes; les hypothèses concernant les quotas de production fixés par l'OPEP; et les risques associés aux poursuites et aux mesures réglementaires existantes et futures éventuelles.

Même si Suncor estime que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles se révéleront justes. L'offre d'achat de Suncor visant les actions de Canadian Oil Sands Limited et la note d'information relative à une offre publique d'achat qui l'accompagne datées du 5 octobre 2015, l'avis de modification et de changement de l'offre de Suncor daté du 12 novembre 2015, l'avis de prolongation de l'offre de Suncor daté du 3 décembre 2015 (collectivement, les « documents relatifs à l'offre »), le rapport de gestion de Suncor (le « rapport de gestion ») pour la période close le 30 septembre 2015 (le « rapport de gestion du troisième trimestre ») et daté du 28 octobre 2015, le rapport annuel 2014 de même que la dernière notice annuelle/le dernier Formulaire 40-F de Suncor et les autres documents qu'elle dépose à l'occasion auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, les incertitudes, les hypothèses importantes et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont intégrés par renvoi dans les présentes. On peut obtenir sans frais des exemplaires de ces documents en s'adressant à Suncor au 150 - 6th Avenue S.W., Calgary (Alberta) T2P 3E3, par téléphone au 1-800-558-9071 ou par courriel à l'adresse invest@Suncor.com, ou encore en consultant le profil de la société sur le site Web de SEDAR, à l'adresse sedar.com, ou sur le site Web d'EDGAR, à l'adresse sec.gov. Sauf disposition contraire de la législation en valeurs mobilières applicable, Suncor dénie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement des énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour un autre motif. Les résultats réels de Suncor pourraient

différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs de celle-ci; il est donc conseillé aux lecteurs de ne pas s'y fier indûment.

Les résultats financiers et le rendement opérationnel de Suncor et de ses secteurs isolables ainsi que le moment et les modalités de réalisation de l'offre, le cas échéant, peuvent subir l'influence de plusieurs facteurs. Bon nombre de ces facteurs de risque et des autres hypothèses ayant trait aux énoncés et à l'information de nature prospective de Suncor sont examinés plus en détail tout au long des documents relatifs à l'offre, du rapport de gestion du troisième trimestre et du rapport de gestion annuel 2014, de la notice annuelle 2014 et du Formulaire 40-F de Suncor déposés auprès des commissions des valeurs mobilières au Canada à l'adresse sedar.com et de la SEC à l'adresse sec.gov, et les lecteurs devraient examiner ces facteurs de risque et autres déclarations lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué.

Suncor Énergie est la plus importante société énergétique intégrée du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment au développement et à la valorisation des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière classique et extracôtère, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada. À titre de membre des indices de durabilité Dow Jones, FTSE4Good et CDP, Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable, ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable. Suncor est inscrite à l'indice boursier UN Global Compact 100 et sur la liste de Corporate Knights' Global 100. Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

Pour plus d'information à propos de Suncor, visitez notre site Web à suncor.com, suivez-nous sur Twitter @SuncorEnergy, ou allez à [Découvrez l'énergie du Oui](#).

- 30 -

Pour plus de renseignements :
Demandes des investisseurs :
800-558-9071
offer@suncor.com

Demandes des médias :
403-296-4000
media@suncor.com